

03.03
2021

COMMUNIQUE DE PRESSE : LA VILLE DE CONCARNEAU RECRUTE SES AGENTS SAISONNIERS 2021 :

La ville de Concarneau recrute pour la période estivale 2021, ses agents saisonniers

Des postes sont à pourvoir dans différents services municipaux tels que l'Animation du patrimoine, le Bac du Passage, le Port de plaisance, Concarneau Voile, les services de nettoyage urbain ou des espaces verts.

Les candidats devront impérativement être âgés de 18 ans, le premier jour de leur contrat de travail.

Les dossiers de candidatures sont à retirer à compter de cette semaine à l'accueil de la mairie-centre et des mairies annexes de Beuzec-conq et Lanriec.

Les dossiers peuvent également être téléchargés sur le site internet de la ville de Concarneau www.concarneau.fr – rubrique Actualités.

Les dossiers complétés doivent être adressés avant le mercredi 31 mars 2021 – date limite de dépôt :

- Soit par voie postale à Mairie – M. le Maire – Direction des Ressources-Humaines – BP 238 – 29182 CONCARNEAU Cedex
- Soit par mail : rh.competences@cca.bzh
- Soit déposés à l'accueil des mairies.

**Le Maire,
Marc BIGOT**

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



CONTACT PRESSE :
Christine BARBA
Chef de Cabinet du Maire
] 02 98 50 38 60
] 06 34 33 90 60
✉ christine.barba@concarneau.fr

VILLE DE CONCARNEAU
Place de l'Hôtel de Ville - BP 238
29182 CONCARNEAU

+ D'INFOS : www.concarneau.fr